

Renforcer la dynamique associative

Planifier pour gagner

2. PROJET ASSOCIATIF ET VISION D'AVENIR

ROLAND DAVAL

HORS-SÉRIE

S'engager, apprendre, réussir ensemble

APPROCHES COOPERATIVES

AVRIL 2022



TABLE DES MATIÈRES

Guide méthodologique	3
Navigation	8
Le projet associatif	9
La vision d'avenir	25

“La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat.”
Kofi Annan



Approches Coopératives : revue trimestrielle - Hors série.

Directeur de la publication : Dominique BENARD

Comité éditorial : Hamady BODJ, Lawrence CHILDS, Roland DAVAL, Patrick GALLAUD, Biorn MAYBURY-LEWIS, Dante MONFERRER, Michel SEYRAT.

<https://www.approchescooperatives.org/>

GÉRER C'EST D'ABORD PRÉVOIR

Guide méthodologique

"Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va" - Sénèque

"Si vous ne savez pas où vous allez, vous risquer d'arriver ailleurs, et vous ne saurez même pas que vous êtes arrivé".

Savoir où on veut aller, ne pas simplement réagir au jour le jour pour faire face aux problèmes rencontrés, agir de manière positive sur l'avenir, sont autant d'enjeux auxquels les associations et, plus généralement toute organisation, se doivent de faire face aujourd'hui.

Inscrire son projet dans une vision d'avenir doit guider la vie d'une association et ceci d'autant plus que cet avenir est aujourd'hui de plus en plus difficile à appréhender.

GERER, C'EST D'ABORD PREVOIR.

Projet associatif, plan d'action pluriannuel, c'est l'affaire de tous dans l'association, les bénévoles et les salariés. Si les élus de l'association, sa direction, un comité de pilotage sont nécessairement mobilisés et ont pour tâche première de coordonner le travail à accomplir et d'être garants de sa bonne réalisation, il ne peut en aucun cas s'agir d'un domaine réservé.

IL EST NECESSAIRE QUE CHACUN SE SENTE AUTEUR ET ACTEUR DU DEVENIR DE L'ASSOCIATION.

Pour vous accompagner

Du diagnostic territorial au plan d'action pluriannuel, Approches Coopératives vous propose un *guide méthodologique* qui vous permettra de vivre et faire vivre les différentes phases d'un processus de planification pour votre propre association.

Ce guide fait l'objet de 3 numéros hors série de la revue avec les thèmes qui suivent :

- Numéro 1 : Diagnostic de l'association et de son environnement.
- Numéro 2 : Projet associatif et vision d'avenir.
- Numéro 3 : Plan d'action et budget pluriannuels.

Chacun des numéros comporte :

- Une présentation du guide méthodologique.

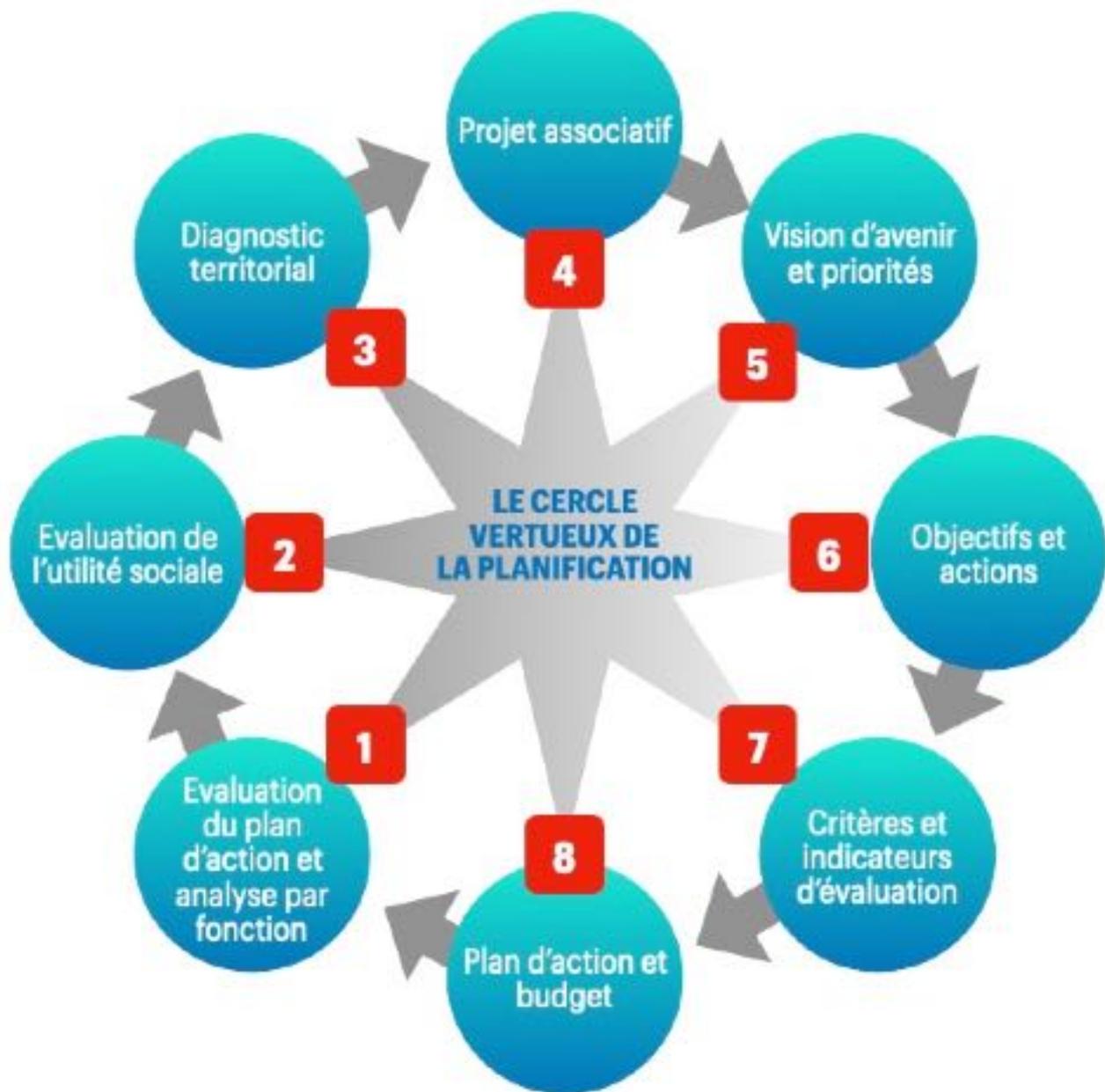


Diagramme 1 - Le cercle vertueux de la planification

- Une page "Navigation"
- Différentes fiches désignées par des îcones :

 - Des fiches "guides" pour l'animation du processus.

 - Des fiches "documents" apportant des informations, complémentaires.

 - Des fiches "exemples".

 - des fiches "outils" à imprimer et à remplir.

La page navigation présente les différentes fiches. En cliquant sur l'icône d'une fiche, un lien hypertexte, vous permettra d'atteindre cette fiche.

A chacune des grandes étapes, prenez le temps de lire la fiche "guide" pour l'animation, découvrez les fiches "exemples", appropriez vous les fiches

“outils” en les imprimant pour pouvoir travailler dessus et consultez la documentation mise à votre disposition par les fiches “documents”.

Sur le site Approches Coopératives, à la page de téléchargement de cette publication, vous pouvez télécharger gratuitement toutes les fiches outils, en format Word, afin de les adapter à votre association et de les utiliser au mieux.

La démarche méthodologique

La démarche méthodologique retenue dans le présent guide a fait l'objet d'une expérimentation dans le cadre d'un accompagnement collectif d'associations, complété par quelques accompagnements individualisés, à la demande du Dispositif Local d'Accompagnement des Vosges (DLA 88) sur une période s'étalant de mai 2011 à mai 2012.

Avec ce guide, qui se veut une contribution pour mieux “outiller” les associations, nous vous proposons d'entrer dans “un cercle vertueux” porteur de dynamique et de changements, à faire vivre et interroger : voir le diagramme 1, à la page précédente.

Construire progressivement, c'est possible

Il s'agit d'une démarche globale pour vous projeter dans l'avenir. Mais vous pouvez naturellement travailler par étapes successives et vous pouvez utiliser tout ou partie de cet outil.

Vous pouvez par exemple :

Porter un regard sur l'association

Cette séquence implique deux étapes :

- **Etape 1** : évaluer le plan d'action précédent et procéder à une analyse par fonction.
- **Etape 2** : évaluer l'utilité sociale de l'association

On tire de ces deux étapes les enseignements nécessaires pour :

- Mieux répondre aux besoins du territoire.
- Faire évoluer ses activités.
- Mieux communiquer.
- Développer des partenariats.

Porter un regard sur le territoire

- **Etape 3** : diagnostic territorial

On en tire les enseignements nécessaires pour :

- Mieux répondre aux besoins du territoire.
- Faire évoluer ses activités.

- Mieux communiquer.
- Développer des partenariats.

Concevoir et formuler un projet associatif ; énoncer une vision d'avenir

- **Etape 2** : évaluer l'utilité sociale
- **Etape 3** : diagnostic territorial

On en tire les enseignements nécessaires pour :

- Formuler les valeurs et le but de l'association.
 - Actualiser et formuler ses champs d'action.
 - Concevoir et formuler son approche partenariale.
 - Énoncer la vision d'avenir de l'association.
- **Etape 4** : formuler le projet associatif
 - **Etape 5** : énoncer la vision d'avenir

Construire un plan d'action pluriannuel

- **Etape 5** : priorités stratégiques
- **Etape 6** : objectifs et actions
- **Etape 7** : critères et indicateurs d'évaluation
- **Etape 8** : plan d'action et budget

Conseils pour organiser le travail

- **Le conseil d'administration** doit assurer la responsabilité politique du travail à engager et permettre la

construction du projet d'avenir, d'un projet partagé à soumettre au débat et aux décisions de l'assemblée générale. Des échéances et un calendrier de travail doivent être fixés.

- **Un comité de pilotage**, qui peut être le bureau de l'association élargi à d'autres personnes ou un comité spécifique regroupant des bénévoles et des salariés, est à mettre en place. Il peut être placé sous la responsabilité du président de l'association et/ou de sa direction, ou de tout autre administrateur désigné à cet effet par le conseil d'administration.

C'est au comité de pilotage d'animer le processus, d'être garant de sa mise en œuvre, de faire les synthèses et d'assurer la cohérence de l'ensemble de la réflexion, de veiller à la finalisation des divers outils proposés pour construire le projet d'avenir.

Il appartient également au comité de pilotage de rendre régulièrement des comptes au conseil d'administration pour enrichir et partager la réflexion et faire valider autant que nécessaire la production de chacune des étapes.

- **Des groupes de travail spécifiques** (activités, communication, finances, ..., réalisation du diagnostic, analyse de l'utilité

sociale, ...) peuvent également être mis en place, au regard bien entendu de la taille de l'association et des forces disponibles. Si des commissions existent déjà au sein de l'association, le travail à conduire leur sera naturellement confié.

- **L'assemblée générale** décide de l'avenir de l'association et doit donc adopter le projet associatif, ou ses modifications si celui-ci existe déjà, et adopter également le plan d'action pluriannuel.

N'oubliez pas de tenir régulièrement informés tous les membres de l'association de l'avancée du travail et de les solliciter et mobiliser autant que faire ce peut.

PROJET ASSOCIATIF ET VISION D'AVENIR

Navigation

Ce deuxième numéro de "Renforcer la dynamique associative" couvre les étapes 4 et 5 de la démarche méthodologique. Cliquez sur les îcones pour atteindre les fiches.

I. Le projet associatif

- Fiche guide "Construire le projet associatif" 
- Fiche outil "Formuler le projet associatif" 
- Fiche exemple "Le projet associatif du REPTA" 

II. La vision d'avenir

- Fiche guide "Elaborer une vision d'avenir" 
- Fiche outil "Exprimer une vision d'avenir" 
- Fiche exemple "La vision d'avenir des EEDF" 

PREMIÈRE PARTIE

Le projet associatif



**FICHE GUIDE**

Construire le projet associatif

Si l'association dispose déjà d'un projet associatif, il convient de l'actualiser régulièrement (attention aux incidences éventuelles sur les statuts). Ce sera aussi l'occasion pour les adhérents, en particulier les nouveaux, de s'approprier ou de se réapproprier le projet associatif.

Un projet associatif pourquoi ?

« LE PROJET ASSOCIATIF EST L'ESPRIT DE L'ASSOCIATION, LES STATUTS N'EN SONT QUE LE MODE D'EMPLOI »

Le projet associatif est l'expression de la volonté des fondateurs d'une association ou des membres qui la compose si celui-ci n'a pas été conçu préalablement à la création de l'association et à la rédaction de ses statuts.

C'est une véritable charte entre les membres de l'association dans laquelle seront décrits :

- Les valeurs partagées que souhaitent promouvoir l'association.
- Le but de l'association, sa vocation.
- L'éthique partagée.

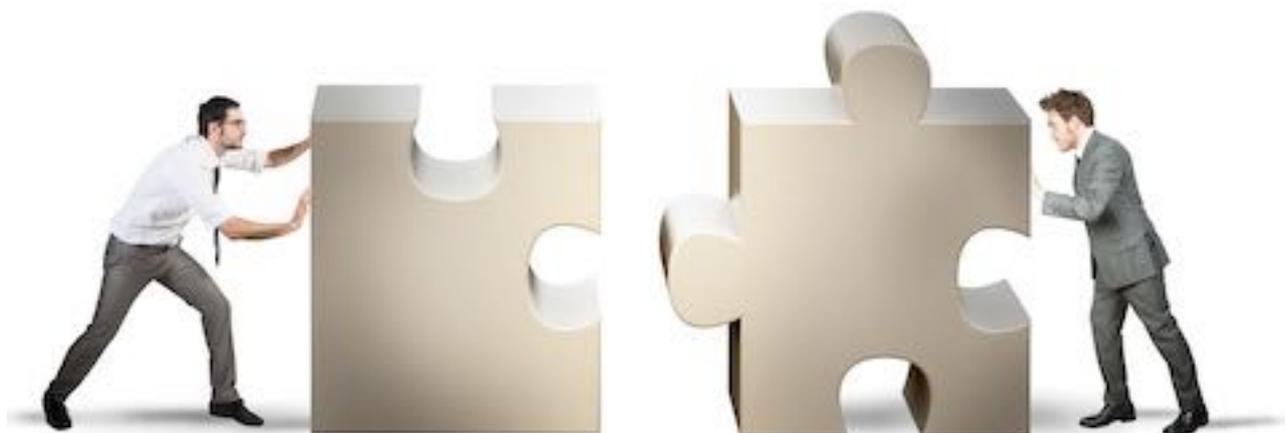
- La manière de faire fonctionner l'association (gouvernance, fonctionnement démocratique, ...).
- Les principes de transparence et la politique de communication interne et externe.
- Les engagements de l'association vis de ses membres et ceux des membres vis-à-vis de l'association.
- La vision d'avenir.

LE PROJET ASSOCIATIF EST TOUT À LA FOIS :

- **Un outil de pédagogie interne** permettant de faire connaître aux membres et aux nouveaux membres, de manière synthétique, les caractéristiques essentielles de l'association et l'esprit qui l'anime.
- **Un outil de communication interne** : C'est sur la base du projet associatif que les dirigeants rechercheront l'adhésion à une politique de l'association et la mobilisation des adhérents en vue d'une action. Mais c'est aussi un outil d'évaluation des dirigeants et un instrument de référence pour la qualité des actions conduites.
- **Un outil de communication externe** : Il doit permettre la promotion de l'action de

l'association, de ses valeurs. Il est un véritable vecteur d'image et doit contribuer à susciter des adhésions ou des soutiens aux projets.





Formuler le projet associatif

L'affirmation de l'identité et des engagements de l'association

Formuler un projet associatif est un acte particulièrement important pour l'association car c'est l'affirmation de son identité et de ses engagements à caractère public. Il compose, avec les statuts, les textes fondateurs de l'association. On écrit un projet associatif pour qu'il puisse s'inscrire dans la durée même s'il convient de le relire et de le réactualiser régulièrement.

Adopté par l'assemblée générale

C'est pour quoi il appartient à l'assemblée générale, lieu de souveraineté du fonctionnement démocratique d'une association,

d'adopter le projet associatif ou ses modifications si celui-ci existe. Il convient donc, pour que l'assemblée puisse délibérer en connaissance de cause, que ses membres disposent du document suffisamment à l'avance.

Préparé par un comité de pilotage

Sa préparation est à confier à un comité de pilotage, qui peut être le bureau de l'association élargi à d'autres personnes ou un comité spécifique regroupant des bénévoles et des salariés. Il peut être placé sous la responsabilité du président de l'association et/ou de sa direction, ou de tout autre administrateur désigné à cet effet par le conseil d'administration.

Pendant le temps consacré à la préparation, des échanges réguliers sont à conduire avec le conseil d'administration dont le comité de

pilotage doit recueillir les avis et contributions. C'est au conseil d'administration qu'il appartient d'adopter la proposition de projet associatif à soumettre à l'assemblée générale.

Les matériaux à utiliser

Pour rédiger le projet associatif, vous pouvez utiliser :

- Les articles des statuts qui traitent des buts et de l'objet de l'association, de ses missions et de ses modes d'action ; la cohérence entre le projet associatif et les statuts est nécessaire. L'écriture du projet associatif peut entraîner d'éventuelles modifications statutaires.
- Les rapports moraux et d'activités qui, assez souvent, parlent de ce qui fait référence pour l'association.
- Les enseignements tirés de votre diagnostic territorial et les éléments issus de l'évaluation de l'utilité sociale.
- Les documents de communication de l'association.
- Et tout texte de réflexion ou d'orientation.

[Retour à la page navigation](#)



Formuler le projet associatif

La proposition ci-après est une trame type pour un projet associatif, trame qu'il convient de personnaliser. Les titres de chacun des paragraphes constitutifs de votre projet associatif doivent permettre au lecteur une première compréhension de l'association : ils sont, en quelque sorte, le fil rouge de votre projet associatif.

Un peu d'histoire

Décrivez ici quelques éléments marquants qui ont forgé la construction de l'association.

Nos valeurs de référence

Listez, en leur donnant votre propre définition, les valeurs qui fondent votre association et qui sont partagées par ses membres.

Notre réseau d'appartenance et ses valeurs

Le cas échéant, présentez votre réseau d'appartenance (fédération, coordination, ...) et les valeurs qui le fonde et que vous partagez.

Nos buts

Décrivez ici ce pourquoi agit l'association, quelles sont ses visées sociales, culturelles, éducatives, ...

Notre territoire d'intervention

Précisez ici votre territoire d'intervention et ce que l'association veut mettre en œuvre au service du territoire et de ses habitants.

Nos missions

Dans ce paragraphe, décrivez les principaux secteurs d'action de votre association. Des encadrés peuvent illustrer de manière concrète ce que vous faites.

Nos modes d'action

Si l'association développe en particulier des partenariats ou veut en développer, c'est l'occasion de l'affirmer et de préciser comment vous concevez ces partenariats.

Ce peut être aussi l'occasion de souligner l'importance du travail en équipe, de la mobilisation commune de bénévoles et de salariés.

Les engagements réciproques de l'association et de ses membres

C'est l'occasion d'affirmer ici, la manière dont fonctionne l'association, la place qu'elle entend donner à ses membres. Mais c'est aussi l'occasion d'affirmer ce que l'association attend de l'engagement de ses membres à son égard.

Fiche rédigée par :

Fonction dans l'association :

Date de rédaction

[Retour à la page navigation](#)



FICHE EXEMPLE



Le projet associatif du REPTA

REPTA – Un réseau au service de l'éducation pour tous créée en 2003

"L'association – Réseau Education Pour Tous en Afrique (REPTA) - a pour objet de rassembler les personnes morales, entreprises, collectivités territoriales, associations et institutions, et des personnes physiques pour favoriser et promouvoir entre elles des échanges, des compréhensions partagées, des liens de partenariats et des synergies d'actions visant au développement de l'éducation pour tous en Afrique" (Article 2 des statuts).

Un peu d'histoire, les temps forts du REPTA

Créé en 2003, le REPTA a mobilisé des associations, des collectivités territoriales, des entreprises et des personnes physiques au service de l'accès à l'Education Pour Tous.

Au cours de ces plus de 15 années d'expérience, le REPTA a marqué son histoire de temps forts :

- **Juillet 2005** : Organisation à Lille des Premières Rencontres franco-

africaines – *"Un rendez-vous du donner et du recevoir"*.

- **Novembre 2006** : Rencontres africano-françaises à Ouagadougou (Burkina-Faso) avec pour thème *"Les exclus de l'école, quelles sont les pratiques innovantes et efficaces dans le domaine de l'éducation, de l'alphabétisation et de la Formation"*.
- **Décembre 2007** : Organisation d'un Séminaire à Mopti (Mali) en partenariat avec le Région Centre et l'Assemblée Régionale de Mopti.

- **Dès 2007** : Création progressive de REPTA dans divers pays africains – Mali, Sénégal, Burkina-Faso, Bénin, Madagascar.
- **Dès 2008** : Le REPTA s'engage dans la promotion des outils numériques au service de l'éducation en direction des exclus : mise à dispositions de moyens, actions de formation, missions d'appuis, production de support numériques en développant de nombreux partenariats et en participant à des séminaires de réflexion.
- **Novembre 2012** : Organisation des *"Rencontres Africaines pour le Développement de la Petite Enfance au niveau Communautaire"* en partenariat avec le Groupement des Retraités Educateurs sans Frontière (GREF), les CEMEA, le Bureau Régional de l'Education en Afrique – BREDA de UNESCO, l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA) et l'Etat béninois. Contribution à la création du Réseau Africain pour le Développement de la prise en charge de la Petite Enfance en milieu Communautaire (RADPEC).
- **Janvier 2014** : Organisation à Ouagadougou (Burkina Faso) d'un séminaire de formation à l'occasion de 1er Forum Régional Sankoré de l'Afrique de l'Ouest.
- **2015** : Le REPTA réaffirme ses orientations en matière d'éducation

bilingue avec l'apprentissage de la lecture / écriture en langue maternelle et celui du français langue seconde oral ; le passage au français écrit se faisant dans un second temps.

- **Septembre 2016** : Organisation d'une journée de travail pour approfondir le projet *"Apprendre dans sa langue et en français"* avec le concours d'experts de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et du Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP).
- **2019** : Engagement de travaux pour le développement des activités de formation à distance en raison des situations de crise connues dans plusieurs pays africains.

Etat des lieux synthétique

"Bien que des progrès aient été enregistrés en matière d'expansion de l'éducation de base, il reste encore plus de 31 millions d'enfants, en âge d'aller à l'école primaire, et 23 millions d'enfants du premier cycle du secondaire non scolarisés en Afrique subsaharienne, dont un nombre non négligeable en Afrique de l'Ouest. Les raisons sont les suivantes :

- *l'offre scolaire inadéquate et insuffisante ;*

- *le manque de pertinence et de qualité de l'enseignement et de l'apprentissage ;*
- *les normes et pratiques inégalitaires ou préjudiciables ;*
- *les contraintes financières croissantes pour répondre à la forte demande sociale d'éducation."*

(Rapport annuel 2018 – Bureau Multisectoriel Régional pour l'Afrique de l'Ouest-Sahel – UNESCO)

Ce que nous voulons ensemble pour l'éducation

Nous mobiliser pour trois priorités

1 - *Priorité à l'éducation pour tous :*

La mère de toutes les réformes, c'est l'éducation pour un développement économique vertueux, un développement de l'esprit critique. Une population éduquée permettra également d'avoir une natalité mieux maîtrisée et désirée, d'être mieux armés pour faire face aux problématiques de santé, d'éviter les pièges de l'obscurantisme, pour, in fine, viser et vivre un monde en paix.

Les Nations Unies ont défini, en septembre 2015 pour les 15 ans à venir, 17 Objectifs de Développement Durable. Il s'agit de répondre aux grands défis mondiaux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat et à son évolution, à la dégradation de l'environnement.

Une éducation de qualité est l'objectif n°4 : *"Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie"*.

Or, selon le rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM) 2016 de l'UNESCO, au rythme actuel et dans le meilleur des cas,

- l'enseignement primaire pour tous ne sera atteint qu'en 2042,
- l'enseignement secondaire du 1^{er} cycle en 2059,
- l'enseignement secondaire du 2nd cycle en 2084,

soit loin après la date butoir fixée à 2030 pour les Objectifs du Développement Durable.

Dans beaucoup de pays ce retard est encore plus marqué pour les filles que pour les garçons. Ce déficit d'éducation est responsable de graves inégalités en termes d'accès à l'emploi, aux soins, aux ressources alimentaires, aux responsabilités sociales, ...

Parmi les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, l'objectif n° 5 concerne donc également directement les priorités d'action du REPTA : *"Parvenir à l'égalité des sexes et rendre autonomes toutes les femmes et toutes les filles"*.

Pour accélérer l'accès de tous à l'indispensable en termes d'éducation, les Etats sont conscients de la nécessité d'impliquer la société civile. Même si l'on manque de données statistiques sur leur impact, il est clair que sans l'apport des

secteurs non formel et informel l'éducation pour tous est un but inaccessible.

Mais ceci n'a de chances d'être atteint que par une mobilisation financière de tous les bailleurs de fonds publics et privés. Outre le financement, cela suppose aussi une réflexion sans tabou et des idées nouvelles pour élaborer des stratégies audacieuses.

2 - Priorité à l'Afrique subsaharienne :

C'est là que la situation scolaire est la plus dramatique. Cette région abrite plus de la moitié des enfants non scolarisés du monde. Selon l'Institut de statistiques de l'UNESCO, le pourcentage d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'école primaire est passé de 40% à 22% en Afrique subsaharienne entre 2000 et 2012. Mais d'une part d'importants écarts existent entre les pays ; d'autre part une forte proportion des enfants ne parvient pas au terme de l'enseignement primaire et le taux d'analphabétisme reste très élevé. Du fait de sa démographie, l'Afrique subsaharienne devra en outre fournir une éducation de base à un nombre sans cesse croissant de jeunes.

En Afrique subsaharienne, le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire est de 78,2%, alors qu'il est de 89,4% dans le monde. Il y a un écart de 5 points entre les filles (75,7%) et les garçons (80,7%), alors qu'il n'est que de 2 points à l'échelle mondiale.

Un écart de plus de 16 points sépare les deux pays continentaux d'Afrique de l'Ouest qui ont respectivement le taux le plus bas (61,2%) et le taux le plus élevé (77,6%). De même l'écart en défaveur des filles peut atteindre plus de 9%, alors que d'autres pays ont pu même inverser la situation.

Le taux d'achèvement de l'enseignement primaire en Afrique subsaharienne est de 68,8%. Plus de 30% d'enfants n'ont donc pas été scolarisés ou ont quitté précocement l'enseignement primaire. Pour une cohorte donnée le taux de poursuite des études jusqu'à la fin du primaire a même régressé de 66,6% en 1986 à 55,5% en 2017, montrant ainsi une aggravation de la déscolarisation en parallèle avec l'augmentation de la scolarisation des classes d'âge concernées.

(Institut de statistique de l'UNESCO – 2018).

3 - Priorité aux exclus de l'école :

- **Les ruraux**, parce que les villages sont trop isolés et trop éloignés pour pouvoir regrouper les enfants dans une école.
- **Tous les enfants qui travaillent.** Certains enfants scolarisés quittent prématurément l'école sans les compétences de base notamment sans avoir appris à lire, pour des raisons diverses (travailler, garder les enfants les plus jeunes de la

famille), d'autres n'ont jamais été à l'école et travaillent pour vivre et survivre.

- Les filles, qui pour des raisons culturelles sont le sous-groupe le plus important des « enfants qui travaillent ».
- Les enfants d'âge préscolaire, dont la prise en charge précoce prépare les apprentissages notamment linguistiques et libère les jeunes mères qui peuvent ainsi suivre des séances de formation et avoir des activités sources de revenus.
- Les adultes qui n'ont pu pendant leur enfance fréquenter l'école. Ils ont besoin d'accéder à la lecture et l'écriture.
- Les enfants des rues, catégorie qui se développe dans les grandes villes d'Afrique, comme dans le reste du monde. Souvent, ils refusent l'école mais veulent apprendre à lire et écrire.
- Les enfants des zones en crise ou réfugiés déplacés pour cause de terrorisme, de guerre ou de dérèglement climatique.

Développer des stratégies pour répondre à ces priorités

Réduire les distances entre l'école et les familles.

Distances culturelles : La réussite en français des enfants qui ont appris à écrire et lire dans leur langue maternelle est supérieure à celle de ceux qui ont dû, dès leur entrée à l'école, apprendre à lire et écrire le français. Il ne s'agit pas de supprimer le français bien au contraire, mais de commencer par l'apprentissage de l'écriture et de la lecture dans la langue maternelle.

Distances physiques : Dans certains villages les enfants ne vont pas à l'école parce qu'ils ne sont pas assez nombreux et que l'école est trop loin. Si l'on ne peut réduire les distances, on peut réduire les horaires quotidiens. Or c'est toujours la théorie du tout ou rien qui prévaut. Et pourtant mieux vaut l'équivalent de deux jours d'école par semaine que pas d'école du tout.

Rechercher des formules flexibles qui s'adaptent à ces différents milieux.

Pour ceux qui travaillent il faut des dispositifs en dehors des heures de travail, ou pour les enfants des rues à des heures très variées. Il serait nécessaire de

mettre en place des petites unités pédagogiques adaptées à ces besoins spécifiques, pour qu'il puissent accéder à l'éducation pour tous et qu'ils aient ainsi les moyens d'agir pour bénéficier de meilleures conditions de travail, d'hygiène et de sécurité. Pour les filles, afin qu'elles puissent se libérer de certaines tâches comme la garde des enfants, imaginer des garderies d'enfants dont elles auraient la charge à tour de rôle, ce qui les libérerait à d'autres moments pour aller en classe.

Trouver des formules qui tiennent compte des coûts et des ressources.

Les classes des grandes villes continueront à avoisiner ou dépasser les 100 élèves.

Construire, dans les villes, quelques écoles avec des classes d'une superficie permettant d'accueillir 100 élèves. Si une classe de 100 en CP paraît une folie, une classe de cent avec 25 grands, 25 petits et 50 moyens, que l'on diviserait en cinq groupes de vingt comprenant 5 grands, 10 moyens et 5 petits peut permettre un travail où l'instituteur s'appuie sur les grands pour travailler avec les petits. C'est ce qu'au 19^{ème} siècle on a appelé l'enseignement mutuel et que l'on qualifie aujourd'hui de classes multigrades. De nombreux pays les utilisent dans les zones rurales.

Construire pour les instituteurs, qui seront encore insuffisamment payés pendant des années, des logements spacieux, électrifiés par des panneaux

solaires. Si le salaire ne parvient pas à être attractif, le logement lui peut attirer des chômeurs diplômés dans les campagnes.

Les enseignants sont en général réduits au rôle d'exécutant pédagogique. Il serait important qu'ils s'organisent en mouvements pédagogiques pour inventer l'école qui convient au milieu socioculturel dans lequel elle est implantée. Ce qui suppose aussi un soutien, car faire vivre un mouvement avec un bulletin, des réunions pose des problèmes très difficiles à surmonter sans aide.

Le déploiement des technologies de l'information et de la communication peut être un levier puissant pour améliorer très sensiblement la qualité et l'efficacité de l'enseignement et des formations. Suivant les endroits, différents moyens peuvent être mis à contribution. Des centres ressources peuvent donner accès à internet pour télécharger des supports pédagogiques, permettre d'échanger avec des pairs ou des formateurs, d'emprunter du matériel. L'électrification des classes par panneaux solaires peut alimenter ordinateurs portables, vidéoprojecteurs à LED, voire tableaux numériques interactifs. Pour ces trois types d'équipement existent des solutions adaptées au contexte.

La généralisation des réseaux de téléphonie mobile ouvre également d'importantes possibilités. Pour les publics très isolés, plusieurs médias peuvent ainsi être combinés : téléphone, radio hertzienne et webradio pour créer des sessions interactives.

Expérimenter des formules dont les réussites pourront ensuite faire tâche d'huile et se généraliser

Permettre d'expérimenter, entre autres, les pistes envisagées plus haut dans certains lieux qui n'ont pas besoin d'être très nombreux, mais doivent être choisis judicieusement en accord avec les autorités des pays concernés, telle est la mission que s'assigne l'association.

Si après évaluation les résultats s'avèrent positifs, les pouvoirs publics avec l'aide des grands bailleurs de fonds, bilatéraux, communautaires et multilatéraux pourront en envisager la généralisation.

Comment nous souhaitons agir ensemble

Pour apporter sa contribution au développement de l'éducation pour tous en Afrique, l'association retient divers modes d'action.

- Participer, dans le respect et en complémentarité des politiques publiques, au développement de l'éducation de base et de la formation professionnelle et technique.
- Favoriser la mise en réseau d'acteurs de natures diverses (organisations de solidarité internationales, entreprises, collectivités locales, institutions publiques et parapubliques) intervenant ou souhaitant intervenir dans le champ éducatif.

- Organiser des débats entre membres et créer des liens avec d'autres réseaux existants pour l'éducation pour tous (en particulier réseaux africains).
- Proposer des pistes de travail, en particulier pour des approches alternatives.
- Favoriser, faire connaître et valoriser des expériences concrètes et y participer le cas échéant.
- Contribuer à la mise en relation d'acteurs de natures diverses afin qu'ils conduisent ensemble des projets.
- Emettre des avis, des conseils, en réponse à des sollicitations.

[Retour à la page navigation](#)

DEUXIÈME PARTIE

La vision d'avenir





Elaborer une vision d'avenir

Nos conseils

Cette étape est utile car elle vous permet d'affirmer les grands choix de l'association pour l'avenir en les resituant dans leur contexte actuel, celui du temps où les décisions sont prises. Dans 3 ou 5 ans, les membres et les administrateurs ne seront plus forcément les mêmes et, pour évaluer le chemin parcouru, ils doivent comprendre le pourquoi des choix qui ont été faits.



Au regard de l'ensemble des informations recueillies et dont vous avez fait la synthèse, il convient maintenant de se tourner vers l'avenir et de dresser le "portrait" de l'association tel que vous souhaiteriez le voir d'ici une période de 3 à 5 ans (3 ans est aujourd'hui une bonne vision prospective – 5 ans est le maximum).

Ce "portrait" devra montrer de manière claire et réaliste ce que sera devenue l'association lorsque les problèmes ressortant de l'analyse de la situation auront été résolus, lorsque les idées nouvelles auront été mises en œuvre, lorsque de nouvelles activités auront été engagées.

[**Retour à la page navigation**](#)

 **FICHE OUTIL**

Exprimer votre vision d'avenir

La présentation de ce document est laissée à votre libre choix.

[**Retour à la page navigation**](#)

**FICHE EXEMPLE**

La vision d'avenir des EEDF

Ce texte est un extrait des orientations nationales 2010 - 2015 de l'association des Eclaireuses et Eclaireurs de France adoptées par l'assemblée générale de juin 2009.

De l'adolescence à l'âge adulte, une transition de plus en plus difficile

Dans le contexte de la mondialisation et de la crise financière et économique qui s'aggrave, la phase délicate de la transition entre l'adolescence et l'âge adulte risque de devenir de plus en plus difficile. Aujourd'hui, dans la société multiculturelle qui est la nôtre, les adolescents doivent accéder à l'âge adulte en traçant eux-mêmes leur route à travers une profusion de modèles souvent contradictoires et sans le soutien d'un processus codifié. Ce qui était valable pour une génération ne l'est plus pour la suivante. Les rites de passage ont disparu. A quel moment accède-t-on vraiment au statut d'adulte ? Entre 18 et 25 ou 30 ans, une zone floue semble s'étendre de plus en plus. Le chômage, les stages et les emplois précaires repoussent dans le temps l'accès à un statut professionnel stable. De même, les modèles familiaux et de vie de couple se sont considérablement diversifiés. Chaque jeune doit faire son expérience personnelle avec des périodes de régression et de retour chez les parents

du fait de la difficulté à acquérir une indépendance financière.

Et que dire de l'accès à une citoyenneté responsable ? A part une minorité de militants engagés, la majorité des jeunes considère le monde de la politique et de la citoyenneté avec méfiance et réticence. Si l'on excepte des périodes rares de mobilisation collective, le refuge dans l'individualisme semble être l'attitude la plus fréquente.

Pour la société, le coût d'une telle situation est important : insertion sociale et professionnelle problématique, révolte de la jeunesse, perte de capital humain, érosion de la citoyenneté. C'est finalement le maintien même du tissu social et son renouvellement qui est menacé.

Et pourtant la jeunesse, porteuse d'avenir, peut et doit trouver toute sa place dans la construction d'un demain qui sera celui de sa vie d'adulte.

Le Scoutisme s'est donné pour objectif de soutenir la transition vers l'âge adulte

Le Scoutisme a été fondé par Baden-Powell comme un Mouvement essentiellement centré sur les adolescents, avec l'objectif de soutenir la transition vers l'âge adulte. Tout le programme éducatif du Scoutisme, depuis les Louveteaux jusqu'aux Aînés, devrait donc être tendu vers cet objectif. Dans ce contexte, le développement d'une proposition pour les 18-25 ans apparaît d'une importance cruciale. Cette proposition devrait venir couronner le programme éducatif des EEDF développé à travers les branches Lutins, Louveteaux, Eclaireurs et Aînés.

Le système scolaire et universitaire est souvent critiqué pour ses difficultés à soutenir l'ensemble des jeunes dans le processus de transition aux rôles adultes. En développant des réponses pertinentes sur ce sujet, les EEDF gagneraient une grande crédibilité et se donneraient les chances d'une nouvelle expansion fondée sur des partenariats efficaces avec l'école, les autorités locales et d'autres institutions éducatives. D'autant qu'au moment où le Scoutisme en France se parcellise et tend à devenir un mouvement communautaire, les EEDF peuvent apparaître, aux yeux des pouvoirs publics et des institutions éducatives, comme la seule organisation de Scoutisme réellement ouverte à tous.

L'intégration des personnes handicapées dans la vie sociale, un enjeu toujours d'actualité

Si la France, après d'autres pays, s'est engagée pour l'intégration des personnes handicapées dans la vie sociale ordinaire, force est de constater que bien des écarts existent toujours entre volonté et intention, actions concrètes et résultats. Du point de vue de la jeunesse, tant l'intégration des jeunes reconnus handicapés que celle de ceux en situation de comportement « difficile », font également partie des choix institutionnels. Les centres de vacances et de loisirs ne sont, quant à eux, et ce malgré les volontés affirmées, que trop peu engagés dans l'ouverture de leurs séjours à ces publics.

Les EEDF, fortement engagés dans le cadre de leurs activités spécifiques de vacances destinées aux personnes en situation de handicap, doivent ouvrir, de manière beaucoup plus volontariste, l'ensemble de leurs activités.

L'éducation au développement durable, un défi pour l'avenir de la planète

Dans un contexte de questionnement sociétal, nous sommes au carrefour de crises : sociale, économique, écologique et démocratique. Notre mouvement de jeunesse se doit d'investir, à sa mesure, l'éducation au développement durable qui

requiert une prise en considération explicite des générations à venir. Les jeunes hériteront bon nombre de problèmes environnementaux, économiques et sociaux créés au cours de ces dernières décennies. L'intégration de leurs opinions et de leurs préoccupations dans les politiques, à tous les niveaux, est un élément crucial pour le développement durable. La capacité des jeunes à faire face aux problèmes liés à la durabilité qui leur permettrait d'être, dans ce domaine, de vrais leaders de la cause au cours du 21ème siècle, est un élément tout aussi important. De nombreux jeunes, bien plus que leurs aînés, sont sensibles au développement durable et s'interrogent sur la société de consommation.

Les EEDF, de part leurs pratiques ont souvent sensibilisé au respect de l'environnement et, puisque l'éducation au développement durable repose sur une approche empirique et sensible, notre mouvement est légitime à amplifier ses recherches dans cet enjeu sociétal et à être reconnu pour cette compétence. Cette proposition doit naturellement s'inscrire dans la suite logique du projet DIMBALI engagé dès 2007.

L'éducation à la citoyenneté intègre la dimension internationale

Il convient enfin de souligner la place importante que la dimension internationale prend dans le monde d'aujourd'hui. De la construction de

l'Europe au processus de mondialisation, les enfants et les jeunes sont de plus en plus confrontés à tous ces changements. Découvrir, connaître et comprendre le monde doivent guider la mise en œuvre de notre projet d'éducation à l'international.

L'éducation à la citoyenneté est un aspect essentiel de la proposition éducative du scoutisme qui a pour ambition de former des personnes responsables, autonomes, engagées et solidaires. L'éducation à la citoyenneté doit prendre en compte toutes les dimensions, notamment la dimension internationale en promouvant des démarches d'éducation au développement et à la solidarité internationale.

[**Retour à la page navigation**](#)



Association pour la Promotion des Approches Coopératives

Cette publication est sous licence Creative Commons



Sous réserve de la mention d'Approches Coopératives et du nom de l'auteur, le titulaire des droits autorise l'exploitation de l'œuvre originale à des fins non commerciales, sans modification.

Trouvez d'autres publications gratuites à :

<https://approchescooperatives.org>

2022